

# L'ASSURANCE VIE EN UNITÉS DE COMPTE

ANNÉE 2024

---

## Synthèse

### 1. En 2024, le marché français de l'assurance vie en unités de compte (UC) a drainé 66,2 Md€ de cotisations, soit un montant en hausse de +8,1 % sur un an.

La part des unités de comptes dans l'ensemble des cotisations d'assurance vie s'établit à 38,2 % en 2024, en légère baisse par rapport à 2023. Les prestations versées sur les contrats en UC sont en légère hausse, à 31,8 Md€ (+2,4 %). La collecte nette en UC s'établit à +34,4 Md€. Dans le même temps, les transferts entre supports euros et UC sont faibles sur l'année, à hauteur de -0,8 Md€ comme la résultante d'arbitrages vers les supports euros contrebalancés en partie par les transferts liés à la loi Pacte. Au total, les flux nets en faveur des UC s'élèvent à 25,7 Md€<sup>1</sup>. Ils proviennent principalement de fonds obligataires et monétaires tandis que l'immobilier a connu une désaffection pour la deuxième année consécutive.

À fin 2024, les provisions mathématiques en UC atteignent 584,6 Md€<sup>2</sup>, en hausse +10,0 % sur un an. Cette hausse est la résultante de l'ajustement ACAV positif (*cf. infra*), en lien avec la situation favorable à fin 2024 sur les marchés boursiers et obligataires, amplifiée par la collecte nette élevée.

### 2. Les placements en représentation des UC contribuent à hauteur de 82 % au financement des entreprises.

Ce sont 493 Md€ de financement aux entreprises, soit 82 % des placements en UC, qui se décomposent en 322 Md€ en actions, 136 Md€ en obligations et 34 Md€ en immobilier. La part investie en titre de capital ou de dette (77 %) est bien supérieure à celle observée sur l'assurance vie en euros (52 %). Près de la moitié de ces financements productifs est orientée vers les entreprises françaises (237 Md€), principalement en actions (133 Md€) et, dans une moindre mesure, en obligations (77 Md€) et en immobilier (27 Md€).

### 3. En 2024, les supports en UC enregistrent une performance globale<sup>3</sup> de +4,9 % (après +6,5 % en 2023).

Cette performance positive a été portée par la conjonction d'une bonne année sur la plupart des segments. Les actions et fonds à allocations d'actifs (+8,5 % et +6,8 % respectivement), ainsi que sur les produits de taux (+4,2 % sur les fonds obligataires et +3,5 % sur le monétaire). En revanche, la contribution à la performance des UC immobilières a été négative (-6,7 %). Sur les cinq dernières années, la performance annuelle moyenne des fonds nette de frais est de +4,1 %.

### 4. Les coûts récurrents des fonds en UC s'établissent à 1,62 % et les frais des contrats en UC à 0,87 %.

Les coûts récurrents des fonds, pondéré par les encours, ont baissé de 5 points de base (pb) à 1,62 % par rapport à 2023. Ce recul provient i) pour 3 pb d'un effet de taux sur les fonds actions (CIC41) et les fonds obligataires (CIC42) dont la moyenne respectivement à 1,85 % et 1,22 % a baissé de 5 pb et 4 pb entre 2023 et 2024 ii) d'un effet de structure de 2 pb en lien avec la hausse de la part de marché des fonds obligataires dont le taux de frais moyen (1,22 %) est inférieur à la moyenne d'ensemble mais également avec la baisse de la part de marché des fonds immobiliers dont le taux de frais moyen (2,15 %) est supérieur à la moyenne d'ensemble.

En 2024, l'estimation du taux de frais de gestion sur encours des contrats en UC<sup>4</sup> est de 0,88 % en moyenne pour l'ensemble du marché. Ce taux de frais est inchangé par rapport à 2023. Il s'élève en moyenne à 0,83 % en ce qui concerne la gestion libre ou pilotée lorsqu'elle est réalisée sans frais supplémentaire. La gestion sous-mandat lorsqu'elle est facturée coûte en moyenne 0,36 point de plus.

<sup>1</sup> Le différentiel avec la collecte nette et les transferts en affaires directes provient essentiellement des frais prélevés sur les UC de l'assureur, de l'activité des succursales et acceptations et des revenus distribués réinvestis en UC.

<sup>2</sup> Le montant des PM en UC (584,6 Md€) est inférieur au montant des placements en UC (598,3 Md€). En effet, outre les ajustements de couverture de fin d'année, les PM (comme tous les autres éléments techniques) ne reflètent que les affaires directes France tandis que les placements sont relatifs au bilan et peuvent inclure également des affaires en acceptations ou des affaires à l'étranger *via* des succursales d'entités françaises.

<sup>3</sup> Cette performance est brute des frais des contrats en UC et nette des coûts récurrents des fonds (*cf. annexe méthodologique*).

<sup>4</sup> Il s'agit des frais de gestion sur encours y compris les frais liés à un mandat de gestion, prélevés directement sur les PM en UC par les entreprises d'assurance vie.

### Chiffres clés

#### 1.- Le marché de l'assurance vie en UC<sup>(1)</sup>

(affaires directes)	2022	2023	2024	Var
- Cotisations UC (en milliards d'euros)	57,9	61,2	66,2	8,1 %
- part des UC dans l'ensemble (en %)	39,8 %	40,2 %	38,2 %	-2,0 pts
- Prestations en UC (en milliards d'euros)	23,6	31,0	31,8	2,4 %
- part des UC dans l'ensemble (en %)	17,8 %	20,5 %	22,1 %	+1,6 pts
- Collecte nette en UC (en milliards d'euros)	34,3	30,2	34,4	14,1 %
- part des UC dans l'ensemble (en %)	259,8 %	2376,6 %	116,8 %	n.a.
- Ensemble des transferts euros vers UC (en milliards d'euros)	7,4	5,4	-0,8	
dont arbitrages (en milliards d'euros)	3,8	2,6	-2,6	
dont transferts Pacte (en milliards d'euros)	3,6	2,8	1,8	
- Provisions Mathématiques en UC (en milliards d'euros)	466,5	531,6	584,6	+10,0 %
- part des UC dans l'encours de l'assurance vie (en %)	25,1 %	27,9 %	29,4 %	+1,5 pts

(1) y compris supports eurocroissance. Source : France Assureurs, compte provisoire 2024.

#### 2.- Décomposition des flux nets des placements en UC

(Part en %)	2022	2023	2024	Variation
<b>Ensemble</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	--
- dont actions et fonds actions	56,5 %	28,5 %	1,3 %	-27,3 pts
- dont obligations et fonds obligataires	24,1 %	75,5 %	76,2 %	+0,7 pt
- dont immobiliers et fonds immobiliers	24,4 %	-15,2 %	-36,1 %	-20,9 pts
- dont trésorerie et fonds monétaires	-11,6 %	23,3 %	27,7 %	+4,4 pts
- dont fonds à allocation d'actifs	9,1 %	-19,1 %	-7,4 %	+11,7 pts
- dont autres placements <sup>(1)</sup>	-2,7 %	7,0 %	38,3 %	+31,3 pts

(1) titres structurés ou garantis, fonds alternatifs, fonds d'infrastructures, fonds de capital investissement, autres fonds.

Source : France Assureurs, compte provisoire 2024.

#### 3.- Financement de l'économie en représentation des UC<sup>(1)</sup> à fin 2024

	Assurance Vie en euros		Assurance Vie en UC	
	Md€	%	Md€	%
<b>Entreprises</b>	<b>981,6</b>	<b>56,6 %</b>	<b>492,6</b>	<b>82,3 %</b>
- dont actions	218,7	12,6 %	322,0	53,8 %
- dont obligations d'entreprises	681,0	39,3 %	136,4	22,8 %
- dont immobilier d'entreprises	81,9	4,7 %	34,3	5,7 %
<b>Obligations souveraines</b>	<b>526,6</b>	<b>30,4 %</b>	<b>34,7</b>	<b>5,8 %</b>
<b>Immobilier d'habitation</b>	<b>16,5</b>	<b>1,0 %</b>	<b>6,9</b>	<b>1,2 %</b>
<b>Autres</b>	<b>209,8</b>	<b>12,1 %</b>	<b>64,1</b>	<b>10,7 %</b>
<b>Total</b>	<b>1 734,5</b>	<b>100,0 %</b>	<b>598,3</b>	<b>100,0 %</b>

(1) après transparence des OPC. Source : France Assureurs, compte provisoire 2024.

#### 4.- Performance annuelle moyenne des UC<sup>(1)</sup>

	2022	2023	2024	Variation
<b>Ensemble</b>	<b>-11,2 %</b>	<b>+6,5 %</b>	<b>+4,9 %</b>	<b>-1,6 pt</b>
- dont actions et fonds actions	-16,0 %	+10,7 %	+8,5 %	-2,2 pts
- dont obligations et fonds obligataires	-10,2 %	+4,9 %	+4,2 %	-0,7 pt
- dont immobiliers et fonds immobiliers	+0,5 %	-7,5 %	-6,7 %	+0,8 pt
- dont trésorerie et fonds monétaires	+0,0 %	+3,0 %	+3,5 %	+0,5 pt
- dont fonds à allocation d'actifs	-14,7 %	+4,7 %	+6,8 %	+2,1 pts
- dont autres placements	-3,6 %	+6,2 %	+4,5 %	-1,7 pt

(1) Performance brute des frais des contrats en UC et nette des coûts récurrents des fonds.

Source : France Assureurs, compte provisoire 2024.

# L'ASSURANCE VIE EN UNITES DE COMPTE

Année 2024

## 5.- Performance<sup>1</sup> 2024 et sur 5 ans des fonds UC selon le croisement {code CIC, catégorie BCE} × SRI

(base pondérée par les encours de fin de période)	Nombre <sup>2</sup> de fonds	Valeur <sup>2</sup> fin 2024 en Md€	Perf. <sup>3</sup> 2024	Perf. annualisée 2019-2024	Centiles de la performance annualisée à 5 ans						
					10 %	25 %	50 %	75 %	90 %		
<b>Ensemble</b>	<b>9 885</b>	<b>351,0</b>	<b>7,04 %</b>	<b>4,12 %</b>	<b>-0,42 %</b>	<b>1,20 %</b>	<b>3,04 %</b>	<b>6,47 %</b>	<b>10,73 %</b>		
Croisement CIC × SRI	41 x SRI 3	76	2,66	7,34 %	3,11 %	0,22 %	1,41 %	4,32 %	4,32 %	4,33 %	
	41 x SRI 4	3 019	105,09	9,51 %	6,32 %	1,41 %	3,76 %	6,18 %	8,60 %	11,03 %	
	41 x SRI 5	1 868	43,78	15,80 %	9,50 %	2,91 %	5,27 %	9,35 %	13,87 %	16,32 %	
	41 x SRI 6	184	1,77	25,27 %	10,78 %	4,42 %	4,71 %	12,81 %	17,20 %	18,12 %	
	<b>Ensemble 41</b>	<b>5 158</b>	<b>153,53</b>	<b>11,42 %</b>	<b>7,23 %</b>	<b>1,55 %</b>	<b>4,31 %</b>	<b>6,72 %</b>	<b>10,19 %</b>	<b>13,59 %</b>	
	42 x SRI 1	39	1,44	3,83 %	1,23 %	1,06 %	1,21 %	1,25 %	1,27 %	1,41 %	
	42 x SRI 2	938	21,83	4,58 %	1,00 %	-1,47 %	-0,55 %	1,04 %	2,29 %	3,54 %	
	42 x SRI 3	1 252	14,42	4,15 %	0,18 %	-2,25 %	-1,93 %	-0,28 %	2,04 %	3,72 %	
	42 x SRI 4	32	0,73	8,80 %	5,01 %	-0,34 %	5,91 %	5,91 %	5,91 %	5,91 %	
	<b>Ensemble 42</b>	<b>2 281</b>	<b>39,27</b>	<b>4,31 %</b>	<b>0,73 %</b>	<b>-2,12 %</b>	<b>-1,01 %</b>	<b>0,84 %</b>	<b>2,21 %</b>	<b>3,72 %</b>	
	43 x SRI 1	233	27,80	3,81 %	1,19 %	0,97 %	1,10 %	1,20 %	1,26 %	1,29 %	
	44 x SRI 1	19	2,44	4,12 %	1,30 %	1,20 %	1,28 %	1,31 %	1,36 %	1,36 %	
	44 x SRI 2	226	12,07	4,51 %	0,57 %	-0,71 %	0,14 %	0,52 %	0,99 %	2,12 %	
	44 x SRI 3	1 064	61,03	6,20 %	2,29 %	0,25 %	1,50 %	2,22 %	2,88 %	4,34 %	
	44 x SRI 4	339	19,85	7,41 %	4,19 %	2,10 %	3,04 %	3,45 %	5,59 %	7,46 %	
	44 x SRI 5	27	1,12	3,08 %	0,28 %	-4,64 %	-0,83 %	-0,83 %	0,84 %	7,88 %	
	<b>Ensemble 44</b>	<b>1 684</b>	<b>96,65</b>	<b>6,10 %</b>	<b>2,40 %</b>	<b>0,14 %</b>	<b>1,28 %</b>	<b>2,22 %</b>	<b>3,09 %</b>	<b>5,28 %</b>	
	45 x SRI 2	24	10,69	-2,59 %	-1,67 %	-4,54 %	-4,54 %	-2,73 %	0,34 %	1,71 %	
	45 x SRI 3	124	8,65	-2,93 %	0,83 %	-4,45 %	-3,23 %	2,26 %	5,18 %	6,33 %	
	45 x SRI 4	119	7,28	-3,55 %	1,38 %	-2,24 %	0,14 %	1,31 %	3,04 %	5,47 %	
	<b>Ensemble 45</b>	<b>271</b>	<b>26,61</b>	<b>-2,96 %</b>	<b>-0,02 %</b>	<b>-4,54 %</b>	<b>-3,94 %</b>	<b>0,34 %</b>	<b>3,04 %</b>	<b>5,18 %</b>	
	46 x SRI 2	54	2,00	6,42 %	3,83 %	2,67 %	3,52 %	4,50 %	4,61 %	4,61 %	
	46 x SRI 3	94	1,72	6,49 %	4,91 %	1,60 %	3,80 %	5,73 %	5,73 %	6,18 %	
	46 x SRI 4	31	0,86	22,62 %	13,05 %	6,08 %	6,96 %	18,05 %	18,05 %	18,05 %	
	<b>Ensemble 46</b>	<b>197</b>	<b>4,63</b>	<b>9,20 %</b>	<b>6,02 %</b>	<b>2,75 %</b>	<b>3,80 %</b>	<b>4,61 %</b>	<b>6,08 %</b>	<b>18,05 %</b>	
	47 x SRI 3	3	1,20	7,80 %	6,50 %	6,61 %	6,61 %	6,61 %	6,61 %	6,61 %	
	47 x SRI 6	5	0,23	4,48 %	5,49 %	4,70 %	4,92 %	4,92 %	7,04 %	7,04 %	
	47 x SRI 7	3	0,11	5,05 %	4,78 %	4,43 %	4,43 %	4,73 %	5,21 %	5,21 %	
	49 x SRI 2	7	0,65	2,48 %	9,34 %	0,43 %	0,96 %	2,00 %	32,16 %	32,16 %	
	49 x SRI 3	17	0,19	4,71 %	0,65 %	-2,60 %	-2,60 %	0,82 %	1,94 %	3,13 %	
	49 x SRI 4	21	0,14	8,46 %	5,26 %	2,00 %	2,00 %	3,83 %	8,55 %	12,74 %	
	Croisement catégorie BCE × SRI	Actions x SRI 3	74	2,62	7,82 %	3,01 %	0,22 %	1,40 %	4,10 %	4,32 %	4,32 %
		Actions x SRI 4	2704	99,15	8,99 %	6,11 %	1,32 %	3,67 %	6,02 %	8,26 %	10,73 %
		Actions x SRI 5	1597	37,13	14,90 %	8,85 %	2,67 %	4,97 %	8,76 %	12,98 %	15,91 %
		Actions x SRI 6	149	1,74	25,60 %	10,81 %	4,42 %	4,50 %	12,81 %	17,20 %	18,57 %
		Obligations x SRI 1	35	1,34	3,87 %	1,23 %	1,06 %	1,06 %	1,25 %	1,27 %	1,41 %
		Obligations x SRI 2	863	21,32	4,61 %	1,02 %	-1,47 %	-0,59 %	1,04 %	2,27 %	3,54 %
		Obligations x SRI 3	1136	12,90	4,17 %	-0,06 %	-2,33 %	-1,93 %	-0,28 %	1,78 %	3,31 %
		Obligations x SRI 4	20	0,07	6,14 %	-1,74 %	-8,12 %	-1,46 %	-1,46 %	-0,34 %	-0,34 %
		Monétaire x SRI 1	223	27,69	3,81 %	1,19 %	0,97 %	1,10 %	1,20 %	1,26 %	1,29 %
		Mixtes x SRI 1	26	2,64	4,08 %	1,30 %	1,20 %	1,28 %	1,31 %	1,36 %	1,36 %
		Mixtes x SRI 2	231	12,00	4,48 %	0,63 %	-0,71 %	0,14 %	0,52 %	1,05 %	2,12 %
		Mixtes x SRI 3	1067	61,10	6,20 %	2,29 %	0,24 %	1,50 %	2,22 %	2,88 %	4,31 %
		Mixtes x SRI 4	380	20,24	7,75 %	4,31 %	2,11 %	3,04 %	3,45 %	5,91 %	7,46 %
		Mixtes x SRI 5	44	1,44	7,03 %	4,15 %	-4,64 %	-0,83 %	0,84 %	7,88 %	16,28 %
		Immobilier x SRI 2	24	10,69	-2,59 %	-1,67 %	-4,54 %	-4,54 %	-2,73 %	0,34 %	1,71 %
Immobilier x SRI 3		124	8,65	-2,93 %	0,83 %	-4,45 %	-3,23 %	2,26 %	5,18 %	6,33 %	
Immobilier x SRI 4		116	7,08	-3,70 %	1,38 %	-2,97 %	0,14 %	1,31 %	3,04 %	5,47 %	
Spéculatifs x SRI 2		55	1,99	6,00 %	3,87 %	2,75 %	3,52 %	4,50 %	4,61 %	4,61 %	
Spéculatifs x SRI 3		118	2,01	5,92 %	4,17 %	1,53 %	2,06 %	5,73 %	5,73 %	6,18 %	
Spéculatifs x SRI 4		32	0,85	22,59 %	13,15 %	6,08 %	6,96 %	18,05 %	18,05 %	18,05 %	
Private_Equity x SRI 3		5	1,83	6,88 %	6,62 %	6,61 %	6,61 %	6,61 %	6,95 %	6,95 %	
Private_Equity x SRI 6		5	0,23	4,62 %	5,49 %	4,70 %	4,92 %	4,92 %	7,04 %	7,04 %	
Private_Equity x SRI 7		5	0,24	3,73 %	1,71 %	-0,97 %	-0,97 %	-0,97 %	4,64 %	5,21 %	
ETF x SRI 2		74	0,55	8,14 %	-0,88 %	-2,33 %	-2,07 %	-0,71 %	-0,40 %	0,67 %	
ETF x SRI 3		91	0,55	1,68 %	-1,64 %	-2,31 %	-2,17 %	-2,09 %	-1,76 %	0,17 %	
ETF x SRI 4		290	6,40	17,14 %	9,10 %	3,31 %	6,17 %	10,98 %	11,71 %	13,07 %	
ETF x SRI 5		249	6,26	20,94 %	12,88 %	5,99 %	7,02 %	14,44 %	16,27 %	21,82 %	
ETF x SRI 6	37	0,04	19,07 %	6,80 %	-9,06 %	-5,73 %	13,14 %	13,44 %	13,44 %		
Autres x SRI 3	15	0,20	5,34 %	3,99 %	2,34 %	4,33 %	4,33 %	4,61 %	4,83 %		
Autres x SRI 4	19	0,16	7,24 %	5,30 %	3,04 %	3,04 %	3,83 %	5,96 %	12,74 %		

(1) Performance brute des frais des contrats en UC et nette des coûts récurrents des fonds. (2) Le nombre et la valeur des fonds portent sur les fonds pour lesquels la performance à 5 ans est disponible. (3) La performance 2024 est pondérée par l'encours en début de période.

6.- Coût récurrent des fonds UC ventilés par croisement {code CIC, catégorie BCE} × SRI

<i>(base pondérée par les encours de fin de période)</i>		Nombre de fonds	Valeur fin 2024 en Md€	Coût récurrent moyen	Centiles				
					10 %	25 %	50 %	75 %	90 %
<b>Ensemble</b>		<b>12 604</b>	<b>422,2</b>	<b>1,62 %</b>	<b>0,41 %</b>	<b>1,15 %</b>	<b>1,66 %</b>	<b>2,10 %</b>	<b>2,47 %</b>
Croisement CIC × SRI	41 x SRI 3	112	4,49	1,76 %	1,39 %	1,52 %	1,70 %	1,88 %	2,50 %
	41 x SRI 4	3 761	116,47	1,90 %	1,11 %	1,57 %	1,94 %	2,25 %	2,62 %
	41 x SRI 5	2 220	50,74	1,74 %	0,44 %	1,55 %	1,91 %	2,14 %	2,44 %
	41 x SRI 6	240	1,93	2,15 %	1,59 %	1,81 %	1,96 %	2,46 %	2,93 %
	<b>Ensemble 41</b>	<b>6 351</b>	<b>174,1</b>	<b>1,85 %</b>	<b>1,00 %</b>	<b>1,56 %</b>	<b>1,93 %</b>	<b>2,20 %</b>	<b>2,53 %</b>
	42 x SRI 1	50	1,49	0,44 %	0,16 %	0,21 %	0,51 %	0,60 %	0,60 %
	42 x SRI 2	1 364	39,71	1,14 %	0,50 %	0,87 %	1,16 %	1,51 %	1,70 %
	42 x SRI 3	1 496	20,68	1,34 %	0,68 %	1,08 %	1,35 %	1,68 %	1,89 %
	42 x SRI 4	49	0,87	1,44 %	1,39 %	1,39 %	1,39 %	1,39 %	1,64 %
	<b>Ensemble 42</b>	<b>2 987</b>	<b>63,9</b>	<b>1,22 %</b>	<b>0,51 %</b>	<b>0,92 %</b>	<b>1,19 %</b>	<b>1,53 %</b>	<b>1,82 %</b>
	43 x SRI 1	285	31,16	0,30 %	0,11 %	0,14 %	0,31 %	0,37 %	0,45 %
	44 x SRI 1	22	2,55	0,47 %	0,15 %	0,30 %	0,33 %	0,71 %	0,71 %
	44 x SRI 2	288	14,78	1,35 %	0,73 %	1,12 %	1,27 %	1,58 %	2,06 %
	44 x SRI 3	1 373	66,56	1,75 %	1,09 %	1,44 %	1,70 %	2,10 %	2,40 %
	44 x SRI 4	441	21,18	1,75 %	1,03 %	1,18 %	1,79 %	2,17 %	2,41 %
	44 x SRI 5	36	1,20	1,96 %	1,22 %	1,64 %	2,07 %	2,30 %	2,30 %
	<b>Ensemble 44</b>	<b>2 171</b>	<b>106,7</b>	<b>1,67 %</b>	<b>1,03 %</b>	<b>1,27 %</b>	<b>1,65 %</b>	<b>2,08 %</b>	<b>2,34 %</b>
	45 x SRI 2	35	11,73	2,28 %	1,60 %	1,60 %	2,24 %	2,76 %	3,20 %
	45 x SRI 3	212	11,85	2,41 %	1,07 %	1,74 %	2,24 %	3,34 %	3,36 %
	45 x SRI 4	140	8,20	1,58 %	1,09 %	1,21 %	1,54 %	2,00 %	2,11 %
	<b>Ensemble 45</b>	<b>392</b>	<b>31,8</b>	<b>2,15 %</b>	<b>1,21 %</b>	<b>1,54 %</b>	<b>2,04 %</b>	<b>2,76 %</b>	<b>3,34 %</b>
	46 x SRI 2	71	2,21	2,53 %	1,78 %	2,35 %	2,60 %	2,80 %	3,05 %
	46 x SRI 3	114	1,92	2,19 %	1,70 %	2,07 %	2,07 %	2,50 %	2,93 %
	46 x SRI 4	43	0,96	2,18 %	1,60 %	2,23 %	2,24 %	2,24 %	2,24 %
	<b>Ensemble 46</b>	<b>251</b>	<b>5,2</b>	<b>2,35 %</b>	<b>1,78 %</b>	<b>2,07 %</b>	<b>2,24 %</b>	<b>2,60 %</b>	<b>2,94 %</b>
	47 x SRI 3	10	1,68	2,21 %	1,93 %	1,93 %	1,93 %	2,15 %	3,35 %
	47 x SRI 6	18	0,72	1,54 %	0,31 %	0,31 %	0,31 %	2,73 %	3,40 %
	47 x SRI 7	9	0,31	4,66 %	1,54 %	1,74 %	1,88 %	2,94 %	22,86 %
49 x SRI 2	24	1,38	1,33 %	0,24 %	0,57 %	0,80 %	1,57 %	1,83 %	
49 x SRI 3	34	1,62	0,90 %	0,46 %	0,48 %	0,72 %	1,09 %	1,87 %	
49 x SRI 4	44	2,60	2,08 %	1,33 %	1,54 %	1,54 %	2,50 %	3,80 %	
Croisement catégorie BCE × SRI	Actions x SRI 3	96	2,92	1,78 %	1,39 %	1,52 %	1,52 %	1,95 %	2,38 %
	Actions x SRI 4	3365	110,01	1,99 %	1,33 %	1,65 %	2,00 %	2,28 %	2,63 %
	Actions x SRI 5	1878	43,41	1,93 %	1,39 %	1,67 %	2,00 %	2,18 %	2,45 %
	Actions x SRI 6	184	1,81	2,26 %	1,78 %	1,94 %	2,05 %	2,47 %	2,94 %
	Obligations x SRI 1	46	1,40	0,48 %	0,19 %	0,42 %	0,51 %	0,60 %	0,60 %
	Obligations x SRI 2	1263	39,44	1,17 %	0,52 %	0,89 %	1,17 %	1,51 %	1,67 %
	Obligations x SRI 3	1345	19,40	1,37 %	0,74 %	1,10 %	1,40 %	1,70 %	1,89 %
	Obligations x SRI 4	35	0,21	2,17 %	1,56 %	2,00 %	2,38 %	2,57 %	2,57 %
	Monétaire x SRI 1	274	31,05	0,30 %	0,11 %	0,14 %	0,31 %	0,37 %	0,45 %
	Mixtes x SRI 1	29	2,74	0,45 %	0,15 %	0,30 %	0,30 %	0,71 %	0,71 %
	Mixtes x SRI 2	286	13,24	1,35 %	0,68 %	1,12 %	1,27 %	1,59 %	2,06 %
	Mixtes x SRI 3	1378	65,54	1,74 %	1,09 %	1,40 %	1,70 %	2,10 %	2,38 %
	Mixtes x SRI 4	476	21,31	1,71 %	1,03 %	1,14 %	1,75 %	2,10 %	2,35 %
	Mixtes x SRI 5	55	1,65	1,86 %	1,22 %	1,64 %	2,07 %	2,16 %	2,30 %
	Immobilier x SRI 2	36	11,74	2,28 %	1,60 %	1,60 %	2,24 %	2,76 %	3,20 %
	Immobilier x SRI 3	212	11,85	2,41 %	1,07 %	1,74 %	2,24 %	3,34 %	3,36 %
	Immobilier x SRI 4	136	8,00	1,57 %	1,09 %	1,21 %	1,54 %	2,00 %	2,11 %
	Spéculatifs x SRI 2	76	2,66	2,34 %	1,16 %	1,83 %	2,60 %	2,80 %	3,05 %
	Spéculatifs x SRI 3	143	2,11	2,19 %	1,83 %	1,96 %	2,07 %	2,50 %	2,93 %
	Spéculatifs x SRI 4	47	0,95	2,18 %	1,60 %	2,23 %	2,24 %	2,24 %	2,24 %
	Private_Equity x SRI 3	17	4,17	1,85 %	1,54 %	1,59 %	1,70 %	1,93 %	2,15 %
	Private_Equity x SRI 6	25	1,17	1,99 %	0,31 %	0,31 %	2,70 %	2,73 %	3,40 %
	Private_Equity x SRI 7	12	0,44	3,93 %	1,54 %	1,74 %	2,10 %	2,94 %	4,61 %
	ETF x SRI 2	108	0,82	0,18 %	0,12 %	0,12 %	0,16 %	0,18 %	0,38 %
	ETF x SRI 3	128	0,82	0,26 %	0,07 %	0,10 %	0,17 %	0,20 %	0,51 %
	ETF x SRI 4	380	7,43	0,59 %	0,17 %	0,22 %	0,34 %	1,22 %	1,23 %
	ETF x SRI 5	320	7,12	0,54 %	0,05 %	0,15 %	0,30 %	0,71 %	1,54 %
	ETF x SRI 6	52	0,12	0,51 %	0,30 %	0,40 %	0,60 %	0,65 %	0,65 %
	Autres x SRI 3	33	1,98	1,43 %	0,46 %	0,48 %	1,09 %	2,30 %	3,04 %
	Autres x SRI 4	40	2,36	2,18 %	1,54 %	1,54 %	1,54 %	2,50 %	3,80 %

7.- Frais de gestion sur encours des contrats<sup>1</sup>

Année 2024

Type de gestion	Assiette de PM	Taux de frais moyen <sup>2</sup>
UC - Gestion libre ou avec allocation prédéfinie sans frais supplémentaires	398,6	0,83 %
UC - Gestion sous mandat, standardisée ou pilotée avec frais supplémentaires	73,3	1,19 %
<b>UC – Toutes gestions</b>	<b>472,0</b>	<b>0,88 %</b>
EUROS – Toutes gestions	1 038,2	0,66 %
<b>ENSEMBLE</b>	<b>1 510,2</b>	<b>0,73 %</b>

Année 2023<sup>3</sup>

Type de gestion	Assiette de PM	Taux de frais moyen <sup>2</sup>
UC - Gestion libre ou avec allocation prédéfinie sans frais supplémentaires	351,9	0,82 %
UC - Gestion sous mandat, standardisée ou pilotée avec frais supplémentaires	63,4	1,21 %
<b>UC – Toutes gestions</b>	<b>415,3</b>	<b>0,88 %</b>
EUROS – Toutes gestions	1 022,6	0,66 %
<b>ENSEMBLE</b>	<b>1 437,9</b>	<b>0,72 %</b>

<sup>1</sup> contrats individuels sur le périmètre Assurance vie, capitalisation et PER.

<sup>2</sup> moyenne des frais pondérés par les encours au niveau des entreprises d'assurance répondantes à l'enquête.

<sup>3</sup> selon la méthodologie 2024 (la méthode 2023 n'incluait pas l'ensemble des frais liés à la gestion sous mandat ou aux supports spécifiques, et la moyenne était calculée de façon simplifiée).

## Annexe méthodologique

### Sources utilisées :

- Les enquêtes relatives au marché de l'assurance vie réalisées par France Assureurs (agrégats techniques).
- Les états règlementaires nationaux, notamment les données techniques et financières issues des états nationaux spécifiques FR13 et FR05 (calcul de la performance globale à partir des ajustements des assurances à capital variable -ACAV-, ajustements et extrapolation à l'ensemble du marché).
- Les états règlementaires européens, (S06.02 ou FPF06.02) solo de 72 entreprises d'assurances vie et mixtes et FRPS. Lorsque la remise du T4 2024 n'est pas disponible (moins de 1 % de l'ensemble), nous avons complété la base avec la remise annuelle 2023. Ils totalisent l'ensemble des actifs en UC, ligne à ligne<sup>5</sup> et permettent de ventiler les investissements UC par code CIC<sup>6</sup>, d'analyser la variation du stock d'UC entre deux périodes afin de distinguer les flux nets des effets de valorisation et d'analyser la composition des fonds par transparence avec l'utilisation conjointe de l'état S06.03.
- La base de fonds mise à disposition par Quantalys permet de ventiler les fonds par SRI (Summary Risk Indicator) et donne les statistiques sur les coûts récurrents et les performances des fonds.
- La liste des fonds d'investissement mise à disposition sur le site de la BCE permet de ventiler les fonds par catégorie BCE d'après le glossaire figurant en annexe des orientations de la BCE du 4 avril 2014 relatives aux statistiques monétaires et financières.

### Définitions :

- Coûts récurrents des fonds : la liste des frais composant l'agrégat « coûts récurrents » est définie dans le détail à l'annexe VI du RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ (UE) 2017/653 DE LA COMMISSION du 8 mars 2017. Le niveau en pourcentage des coûts récurrents d'un fonds est disponible dans le Document d'Information Clés (DIC) du fonds. Ce niveau est la somme i) des coûts annuels de transactions de portefeuille et ii) des autres coûts récurrents. Ces coûts récurrents ne contiennent pas les coûts ponctuels (par exemple les coûts d'entrée et de sortie) ni les coûts accessoires (les commissions liées aux résultats ou la commission d'intéressement).
- À noter que les frais de souscription et d'arbitrage prélevés dans les contrats en UC d'assurance vie ne sont pas inclus dans cette étude.
- Performance des fonds : sur 1 an pour l'année 2024 et sur 5 ans sur la période 31/12/2019–31/12/2024. Les données sont issues directement de la base Quantalys. La performance fournie est brute des frais des contrats en UC et nette de coûts récurrents des fonds. Elle prend en compte les éventuels coupons distribués par les fonds.

### Opérations :

Un premier tri est réalisé à partir du code CIC renseigné par les entreprises pour chaque actif (état S06.02), permettant d'identifier sa nature et, en particulier, d'isoler ceux correspondant à des fonds (*cf.* tableau 1). Plusieurs entreprises classent en code CIC XL32 ou XT32 (codes réservés aux *Actions dans des sociétés immobilières et assimilées non cotées*) des investissements qui correspondent en réalité à des fonds immobiliers, existant par ailleurs avec le code CIC xx45. Afin de refléter l'exhaustivité des fonds en portefeuille UC des assureurs, 98 fonds pour une valeur de 9,1 Md€ de ces codes CIC XL32 ou XT32 ont été reclassés en code CIC xx45.

L'état S06.02 ne contient pas d'informations détaillées sur les fonds comme le niveau de risque SRI, la catégorie BCE, le montant des coûts récurrents ou encore les performances. Par conséquent, à partir du code d'identification du fonds (le plus souvent son code Isin<sup>7</sup>), ces informations sont récupérées *via* un appariement avec la base financière des fonds mise à disposition par Quantalys. Certains fonds ne trouvent pas de correspondance dans la

<sup>5</sup> La variable C0090 « actifs détenus en représentation de contrats en unités de compte et indexés » permet d'identifier les actifs détenus en représentation de contrats en unités de compte.

<sup>6</sup> Complementary Identification Code (variable C0290) : code d'identification complémentaire à 4 caractères utilisé pour classer les actifs, les deux premiers pour le pays de cotation (FR pour la France...), le 3<sup>e</sup> pour la catégorie principale de l'actif (4 pour les fonds d'investissement) et le 4<sup>e</sup> pour affiner cette catégorie (xx41 fonds actions, xx42 fonds obligataires...).

<sup>7</sup> International Securities Identification Numbers. Il est composé de 12 caractères alphanumériques qui incluent le pays dans lequel la société émettrice a son siège, le numéro d'identification de sécurité spécifique et le « chiffre de contrôle ».

# L'ASSURANCE VIE EN UNITES DE COMPTE

Année 2024

base Quantalys, soit parce que le code d'identification est un code interne à l'entreprise<sup>8</sup>, soit parce que le fonds est non référencé chez Quantalys (cf. tableau 2).

**Tableau 1 :** ventilation des placements UC et des fonds selon leur code CIC (en Md€)

Code CIC des placements en UC au 31/12/2024	Montant 2024	Part dans le total	Var. / 2023	Détails des fonds par code CIC	Montant 2023	Part dans le total	Var. / 2022
1 – Obligations souveraines	0,1	0,0 %	---	41 – Fonds actions	178,0	38,0 %	+1,3 pt
2 – Obligations d'entreprises	30,7	5,1 %	+0,8 pt	42 – Fonds obligataires	77,5	16,6 %	+2,6 pts
3 – Actions	12,3	2,1 %	---	43 – Fonds monétaires	31,4	6,7 %	+0,8 pt
<b>4 – Fonds d'investissement</b>	<b>468,2</b>	<b>78,4 %</b>	<b>-2,3 pts</b>	44 – Fonds à all. d'actifs	122,6	26,2 %	-1,6 pt
5 – Titres structurés	79,0	13,2 %	+1,5 pt	45 – Fonds immobiliers	37,8	8,1 %	-3,2 pts
6 – Titres garantis	0,0	0,0 %	---	46 – Fonds alternatifs	6,1	1,3 %	-0,1 pt
7 – Trésorerie et dépôts	6,3	1,1 %	+0,1 pt	47 – Fonds de Cap. Inv.	5,4	1,1 %	+0,3 pt
8 – Prêts et Prêts hypothécaires	0,0	0,0 %	---	48 – Fonds d'infra.	0,2	0,1 %	---
9 – Immobilisations corporelles	0,9	0,2 %	---	49 – Autres fonds	9,2	2,0 %	-0,1 pt
<b>Total</b>	<b>597,5</b>	<b>100,0 %</b>	<b>---</b>	<b>Total</b>	<b>468,2</b>	<b>100,0 %</b>	<b>---</b>

Au total, les variables « coûts récurrents » et « SRI » au 31/12/2024 sont disponibles pour 83,3 % des fonds et 90,2 % des encours des fonds. Ces niveaux de représentativité sont variables selon la catégorie des fonds, allant d'un minimum de 55,4 % pour les fonds de capital investissement à un maximum de 99,3 % pour les fonds monétaires.

**Tableau 2 :** taux de représentativité des fonds renseignés en termes de niveau de risque et de coûts récurrents (en Md€)

	Fonds présents dans les UC des assureurs		Fonds disponibles avec informations auxiliaires (SRI et coûts récurrents)			
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Part en nombre	Part en montant
41 - Fonds actions	7 027	178,0	6 351	174,1	90,4 %	97,8 %
42 - Fonds obligataires	3 514	77,5	2 987	63,9	85,0 %	82,5 %
43 - Fonds monétaires	320	31,4	290	31,2	90,6 %	99,3 %
44 - Fonds à allocation d'actifs	3 045	122,6	2 171	106,7	71,3 %	87,1 %
45 - Fonds immobiliers	480	37,8	392	31,8	81,7 %	84,0 %
46 - Fonds alternatifs	298	6,1	251	5,2	84,2 %	85,5 %
47 - Fonds de capital-investissement.	192	5,4	39	3,0	20,3 %	55,4 %
48 - Fonds d'infrastructures	10	0,2	1	0,0	ns	ns
49 - Autres fonds	244	9,2	123	6,5	50,4 %	70,7 %
<b>Total Fonds</b>	<b>15 130</b>	<b>468,2</b>	<b>12 605</b>	<b>422,3</b>	<b>83,3 %</b>	<b>90,2 %</b>

L'indicateur SRI d'un fonds d'investissement est un indicateur global du niveau de risque du produit résultant de la combinaison de deux risques : le risque de marché et le risque de crédit. Imposé par la réglementation européenne sur les produits d'investissements, il peut ne pas toujours être suffisant pour constituer des groupes homogènes permettant de discriminer des fonds d'investissement selon leur niveau de frais et de performance. Cet indicateur est ainsi croisé soit par le code CIC, soit par la catégorie BCE.

D'autres caractéristiques des fonds d'investissement peuvent expliquer les écarts par rapport aux moyennes des frais et des performances présentées dans ce document pour les groupes constitués. Ces caractéristiques peuvent être, par exemple, les suivantes :

- Fonds actions investis dans les petites et moyennes capitalisations qui peuvent présenter des différences avec les fonds de grandes capitalisations en termes de frais et de performances en raison d'un éventuel horizon de placement recommandé plus long ;

<sup>8</sup> De type Code Attributed by the Undertaking (CAU).

- Fonds obligataires court terme versus fonds obligataires de moyen/long terme qui peuvent avoir un même niveau d'indicateur SRI bien que leur ratio rentabilité/risque puisse être différent ;
- Fonds gérés de façon active versus fonds indiciels ;
- Fonds avec une composante ESG (fonds labellisés, fonds article 8 ou 9, fonds à impact...);
- Fonds de fonds.

Le tableau ci-dessous donne une illustration en ce qui concerne les fonds actions et immobiliers selon une typologie additionnelle permettant de compléter l'analyse qualitative.

<i>(base pondérée par les encours de fin de période)</i>		Nombre de fonds	Valeur fin 2024 en Md€	Coût récurrent moyen	Performance à 1 an <sup>2</sup>	Performance à 5 ans
<b>Ensemble des fonds actions</b>		<b>6 270</b>	<b>173,3</b>	<b>1,85 %</b>	<b>11,37 %</b>	<b>7,18 %</b>
<b>Fonds Actions (BCE)</b>	ETF	739	14,8	0,55 %	18,91 %	10,81 %
	Fonds de Fonds	122	7,1	2,12 %	7,12 %	4,17 %
	Petites et moyennes capitalisations <sup>3</sup>	593	9,2	2,24 %	-0,06 %	2,52 %
	Autres fonds actions	4 816	142,1	1,95 %	11,67 %	7,26 %
<b>Ensemble des fonds immobiliers<sup>1</sup></b>		<b>392</b>	<b>31,8</b>	<b>2,15 %</b>	<b>2,16 %</b>	<b>2,16 %</b>
<b>Fonds Immobiliers (CIC 45)</b>	OPCI	27	10,5	2,05 %	-3,55 %	-2,41 %
	SCPI	294	11,6	1,61 %	-1,89 %	2,26 %
	SCI et Autres fonds immobiliers	71	9,7	2,90 %	-3,58 %	0,05 %

<sup>1</sup> – Un même fonds immobilier peut-être référencé avec plusieurs identifiants différents selon les entreprises. Le nombre de fonds correspond ici au nombre d'identifiants différents issus des états S.06.02 à disposition.

<sup>2</sup> – La performance 2024 est pondérée par l'encours en début de période.

<sup>3</sup> – Méthodologie adoptée par Quantalys, avec des capitalisations < 2 Md€ pour les petites et comprises entre 2 Md€ et 10 Md€ pour les moyennes.

Enfin, certains croisements {CIC, catégorie BCE} × SRI contiennent un faible nombre de fonds qui met à mal l'établissement de statistiques robustes et le secret statistique. En conséquence, les croisements dont les effectifs de fonds sont inférieurs à 20 ne sont pas toujours présentés. Afin d'assurer une équivalence entre les tableaux de frais et de performance, ce filtre n'est appliqué qu'à celui relatif aux frais, base à partir de laquelle les performances sont calculées.

En ce qui concerne les fonds immobiliers, ils contiennent tous types de véhicules (SCI, OPCI, SCPI...) qui peuvent avoir des structures différentes de frais. L'exploitation des codes Isin est susceptible de concentrer l'analyse sur certaines typologies de fonds immobiliers (OPCI et Sociétés Civiles) au détriment d'autres, à l'image des SCPI dont les principales ont fait l'objet d'une recherche manuelle des informations portant sur le niveau de risque, de frais et de performance.

En ce qui concerne les fonds de capital investissement, le niveau d'information relatif aux frais et à la performance est faible en nombre. De fait, les tableaux de frais présents dans les DIC de ces fonds sont parfois différemment présentés de ceux des autres fonds. Exprimés en taux de frais annuels moyens (TFAM), ils agrègent d'autres catégories de frais (par exemple les frais de gestion indirects) pour lesquelles il est difficile de savoir s'ils constituent ou non des coûts récurrents. En outre, certains fonds en stock peuvent avoir eu une fenêtre de temps de commercialisation limitée si bien que le DIC du fonds peut ne pas avoir été mis à jour depuis.

Les catégories de fonds BCE sont directement appariées à partir de la base de fonds d'investissement de la BCE au 4<sup>e</sup> trimestre de l'année 2024 (*cf. supra*). Pour les fonds qui ne sont pas renseignés dans cette base, d'autres sources sont mobilisées (base de fonds à une autre date, catégorie Quantalys la plus proche, code CIC du fonds). Enfin, les fonds monétaires sont par nature absents de cette nomenclature BCE. Ces derniers sont par conséquent identifiés à partir de la catégorie Quantalys.

S'agissant des frais de gestion sur encours des contrats, ils sont déterminés à partir des remontées de 34 entreprises d'assurance vie et FRPS sur la base des frais moyens appliqués par chacune d'entre-elles.



Ce document est la propriété exclusive de la Fédération Française de l'Assurance qui a pour nom d'usage France Assureurs et est protégé par le droit d'auteur. La reproduction, la représentation et la diffusion de tout ou partie de ce document ne peuvent se faire, en dehors du périmètre de la société ou de l'organisme destinataire de ce document, qu'avec l'autorisation de France Assureurs.